



Conseil de sécurité

Distr.
GENERALE

S/17004
6 mars 1985
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS/
FRANCAIS

DECLARATION DU PRESIDENT DU CONSEIL DE SECURITE

A l'issue des consultations que le Conseil a tenues le 5 mars 1985, le Président du Conseil de sécurité a fait la déclaration suivante :

"En ma qualité de président du Conseil de sécurité, je pense qu'il est de mon devoir d'exprimer ma vive inquiétude au sujet des informations selon lesquelles le Gouvernement de la République islamique d'Iran et le Gouvernement de l'Iraq seraient en train d'attaquer des centres civils ou s'apprêteraient à le faire. Je lance un appel à ces deux gouvernements pour qu'ils fassent preuve de modération et qu'ils continuent de respecter l'engagement qu'ils ont pris devant le Secrétaire général en juin dernier, de ne pas attaquer des cibles civiles, ce qui a permis jusqu'à présent de sauver des milliers de vies innocentes."

